

NÉGOCIATION DE BRANCHE ACI 2023 L'ARNAQUE CONTINUE !

Ateliers et Chantiers d'Insertion
CGT - Fédération des organismes sociaux



Le syndicat employeur reste sur ses positions

Les négociations sur les salaires sont arrivées à leur terme. Comme d'habitude les patrons proposent...et décident.

1. Les patrons écoutent les revendications des organisations syndicales
2. Ils posent leur proposition sur la table
3. Suspension de séance « pour la forme »
4. Aller.... On vous ajoute 5 centimes parce qu'on est gentil hein ?
5. Fermeture du ban

La valeur du point acté par cet avenant est à 6,90€. Peut mieux faire ? Non...

DOIT mieux faire !

La CGT demande une valeur du point à 7,35 €

**CE NE SONT PAS DES NÉGOCIATIONS !
NOUS NE FAISONS PAS LA MANCHE !**

C'EST NON !

Clause de revoyure en début d'année pour travailler sur l'ancienneté et la classification :

Allons-nous une nouvelle fois assister à ce genre de comédie ?

**OUI pour des revalorisations salariales qui suivent intégralement l'inflation
NON à la précarisation des salariés**

**LA FÉDÉRATION NATIONALE CGT DES PERSONNELS DES ORGANISMES SOCIAUX
S'ENGAGE POUR ET AVEC LES SALARIÉS DES ACI**